
Région et Développement

n° 58-2023

www.regionetdeveloppement.org

Effets des transferts intergouvernementaux sur la mobilisation des recettes publiques locales : cas des communes camerounaises

Jean Raoul NKOUDOU BENGONO *

Boniface EPO NGAH **

Simon Pierre ONANA ***

Résumé - Cet article examine l'effet des transferts intergouvernementaux sur la mobilisation des recettes publiques locales. A partir d'un échantillon de 213 communes sur les 360 que compte le Cameroun, nous spécifions un modèle estimé en données de panel par différentes méthodes économétriques sur la période 2010-2020. Nos résultats montrent que les transferts intergouvernementaux, mesurés par le montant annuel de la dotation générale de la décentralisation transféré aux communes par l'État central du Cameroun, contribuent à accroître les recettes publiques locales. Ce résultat indique que les subventions de l'État central aux communes, loin de les décourager à mobiliser les recettes propres, aident plutôt les municipalités à collecter des recettes propres supplémentaires et à élargir l'assiette fiscale. Elles facilitent également la fourniture de biens publics, ce qui à son tour améliore le civisme fiscal des populations.

Classification JEL

D73, H71, H77, O55

Mots-clés

Transferts intergouvernementaux
Recettes publiques locales
Décentralisation
Cameroun

Nous remercions les rapporteurs pour leurs remarques et leur apport qui ont permis d'améliorer significativement la qualité de notre article.

* Université de Yaoundé 2, Cameroun ; raoul.bengono@gmail.com

** Université de Yaoundé 2, Cameroun ; epongahb@yahoo.fr

*** Université de Yaoundé 2, Cameroun ; onanasimon2003@yahoo.fr

INTRODUCTION

Ces dernières années, un nombre croissant de pays d'Afrique subsaharienne se sont lancés dans des programmes ambitieux de décentralisation consistant de manière générale à réaffecter les fonctions de dépenses et à déléguer les sources de revenus aux gouvernements infranationaux (États/provinces et/ou municipalités/communes) (De Mello Jr, 2000 ; Sanogo, 2019). Toutefois, dans la plupart de ces pays, l'État central hésite à déléguer la responsabilité de collecte des impôts locaux aux collectivités locales, ce qui est à l'origine d'un déséquilibre important entre les compétences en matière de dépenses et les recettes perçues (Bird, 2010 ; Dahlberg et al., 2008). Or, dans le cadre du processus de décentralisation, les collectivités locales se doivent de mobiliser davantage des recettes propres afin de financer leurs budgets de manière relativement autonome et, à travers une mobilisation fiscale renforcée, de fournir plus de services publics à leur population (Masaki, 2018). Cependant, la plupart des collectivités locales en Afrique subsaharienne manquent de capacité institutionnelle pour collecter les impôts locaux et dépendent plutôt largement des subventions de l'État central (Shah, 2007). De plus, notamment en raison de l'incidence élevée de la pauvreté, la capacité contributive des populations est très inégale.

Selon certaines analyses, si les transferts financiers de l'État central contribuent à financer la fourniture des biens et services locaux, ils peuvent également se substituer aux recettes locales, et ainsi compromettre l'autonomie budgétaire des gouvernements infranationaux. La dépendance des collectivités locales aux transferts centraux a entraîné divers effets (Caldeira et Rota-Graziosi, 2014 ; Cyan et al., 2013 ; Knight, 2002). Il existe une littérature bien établie suggérant que les transferts intergouvernementaux évincent les recettes locales, car les transferts externes peuvent saper l'incitation des collectivités locales à percevoir leurs propres impôts (Buettner et Wildasin, 2006 ; Bradford et Oates, 1971a, 1971b ; Zhuravskaya, 2000), réduisant ainsi leur autonomie financière et leur responsabilité envers les citoyens. Les transferts sont souvent liés à des projets spécifiques, avec des responsabilités décisionnelles limitées pour les autorités locales (Rajaraman et Vasishta, 2000). Cependant, de manière opposée, les transferts centraux peuvent stimuler la mobilisation des recettes locales notamment lorsque le mode de distribution implique un effort fiscal local comme déterminant du montant des transferts (Bahl, 1999 ; Faguet, 2014).

Au Cameroun, où le processus de décentralisation financière a débuté avec la réforme constitutionnelle du 18 janvier 1996, les transferts représentent près de 75 % des recettes locales totales dans certaines communes (Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, 2023). Dans le but d'améliorer la prestation des services au niveau local, rapprocher les services des usagers, donner plus de possibilités de choix et d'expression aux populations et rendre les autorités plus redevables de leurs actes dans la fourniture des services publics, le gouvernement camerounais a choisi une politique de décentralisation (Banque mondiale, 2011). Conscients de ce que le succès de la décentralisation est conditionné par la mise à la disposition des collectivités locales de ressources publiques suffisantes pour fournir à la collectivité des biens et services, les pouvoirs publics camerounais ont institué un système de transfert des ressources en investissement, sous forme de dotations budgétaires. Cette dotation générale de la décentralisation constitue le principal outil de financement des projets publics locaux.

L'objectif de cet article est d'examiner l'impact des transferts centraux sur la mobilisation des recettes propres par les municipalités au Cameroun. L'idée

centrale est que, lorsque la capacité fiscale existante des collectivités locales est faible et que les coûts politiques de l'application de la collecte des recettes sont élevés, ce qui est une caractéristique constante des communes camerounaises, les transferts intergouvernementaux facilitent la mobilisation des recettes locales. Dès lors, nous formulons l'hypothèse que non seulement les transferts fiscaux peuvent aider les communes camerounaises à financer les efforts de collecte des recettes et à élargir l'assiette fiscale, mais ils peuvent également améliorer le civisme fiscal des populations en facilitant la fourniture de biens publics. Cette étude est la première à analyser l'effet des transferts sur la mobilisation des recettes publiques locales au Cameroun.

L'article est organisé comme suit. La section 1 présente la littérature en identifiant les mécanismes par lesquels les transferts de l'État central pourraient affecter la mobilisation des recettes par les municipalités. La section 2 se concentre sur les caractéristiques du processus de décentralisation au Cameroun et décrit le système de transfert. La section 3 présente les données et les approches économétriques utilisées. Les principaux résultats sont consignés et interprétés dans la section 4. La conclusion discute des implications politiques.

1. TRANSFERTS INTERGOUVERNEMENTAUX ET MOBILISATION DES RECETTES LOCALES DANS LA LITTÉRATURE

Deux effets opposés des transferts centraux peuvent être dégagés dans la littérature.

1.1. Les transferts intergouvernementaux : un soutien financier facilitant la collecte des recettes au niveau local

La théorie du fédéralisme financier de première génération examine les mécanismes d'allocation des transferts intergouvernementaux entre les échelons de gouvernement et propose l'adoption de divers mécanismes de péréquation pour résoudre le problème des déséquilibres fiscaux entre les gouvernements locaux (Masaki, 2018). Ces systèmes de transfert sont susceptibles de procurer des gains d'efficacité en internalisant les externalités budgétaires (Bird et Slack, 2004 ; Boadway et Flatters, 1982 ; Wildasin, 1983). De plus, Resnick (2012) aboutit à la conclusion selon laquelle les transferts de l'État central améliorent l'accès des populations aux services sociaux de base dans les collectivités locales car ils constituent une source de financement supplémentaire aux recettes propres. Wildasin (1983) met en avant les caractéristiques des transferts comme principal déterminant de la mobilisation des recettes locales. Sur la base d'un modèle d'équilibre général, Wildasin (1984) montre que les transferts compensatoires sont préférables aux transferts forfaitaires s'ils sont conçus de manière optimale pour chaque collectivité locale.

Caldeira et Rota-Graziosi (2014) mettent en évidence un cercle vertueux entre les transferts de l'État central et les recettes propres locales en utilisant un modèle de théorie fiscale optimale et des transferts centraux inconditionnels. Les transferts centraux peuvent augmenter les dépenses publiques locales, ce qui améliore la prestation des services publics et renforce la responsabilité des autorités locales. La responsabilisation accrue qui en résulte conduit à son tour à une plus grande conformité fiscale volontaire, ce qui stimule la mobilisation des recettes propres locales.

Des études récentes ont identifié trois canaux par lesquels le soutien financier du gouvernement central peut faciliter la collecte des recettes au niveau local : les dépenses budgétaires, les services publics et l'application des taxes.

Premièrement, les subventions intergouvernementales peuvent élargir l'assiette fiscale en stimulant les économies locales par le biais de dépenses de transfert (Caldeira et Rota-Graziosi, 2014 ; Ilzetzki, Mendoza, et Veg'h, 2013). Comme le notent Caldeira et Rota-Graziosi (2014, p. 367), les transferts peuvent générer « un

cercle vertueux » où « les subventions centrales augmentent les dépenses publiques locales, ce qui améliore le revenu privé et/ou la contribution fiscale volontaire, et par conséquent des revenus propres locaux ». Deuxièmement, les citoyens sont plus susceptibles de payer des impôts en échange de meilleurs services publics, qui sont largement financés par des transferts (Bodea et LeBas, 2016 ; Caldeira et Rota-Graziosi, 2014). Les collectivités locales, en particulier dans les pays à faible revenu, sont souvent incapables financièrement de fournir des services publics de base sans le soutien du gouvernement central. De là, un certain nombre d'études suggèrent que l'insatisfaction à l'égard de la qualité des services publics locaux tend à compromettre le civisme fiscal (voir par exemple Ali et al., 2013 ; Bodea et LeBas, 2016 ; Fjeldstad et Semboja, 2001 ; Kjaer, 2005).

Troisièmement, les transferts fiscaux couvrent les coûts directs de l'application des taxes. L'un des rôles que jouent les subventions intergouvernementales est de financer les coûts administratifs de fonctionnement des collectivités locales (Fjeldstad et al., 2010 ; Troland, 2014). En effet, une grande partie des transferts intergouvernementaux va aux émoluments personnels et aux dépenses récurrentes – c'est-à-dire le paiement des salaires et autres avantages des fonctionnaires et d'autres frais administratifs – qui comprennent les frais d'embauche de personnel qualifié et d'experts pour administrer le recouvrement des recettes (Nyange et al., 2014, p. 10). C'est le cas dans de nombreux pays africains où certains transferts sont spécifiquement destinés au renforcement des capacités de gestion budgétaire et d'administration fiscale (Cochran et al., 2009). En bref, étant donné que la plupart des collectivités locales manquent d'institutions budgétaires solides, elles comptent souvent sur les transferts externes pour s'acquitter de leurs responsabilités en matière de collecte des recettes.

1.2. Les transferts intergouvernementaux : vers une éviction des recettes propres locales

Les arguments des effets positifs des transferts centraux sur la mobilisation des recettes locales ont été remis en cause par la théorie du fédéralisme financier de deuxième génération (Weingast, 2009).

Les transferts peuvent être perçus comme une sorte de ressource exceptionnelle pour les municipalités bénéficiaires, évinçant les recettes propres locales. Pour justifier cet argument, Bradford et Oates (1971a, 1971b) proposent une théorie formelle de la manière dont les subventions peuvent affecter la performance budgétaire au niveau local. Ils montrent que sous l'hypothèse que les revenus publics et privés soient fongibles, les subventions intergouvernementales inconditionnelles libèrent des ressources supplémentaires pour les gouvernements locaux au profit des contribuables sous la forme d'une réduction forfaitaire des impôts, évinçant ainsi les efforts de mobilisation des revenus locaux. Plusieurs études empiriques en Afrique confortent cette idée, comme Mogues et Benin (2012) au Ghana et Sanogo (2019) en Côte d'Ivoire. Zhuravskaya (2000) montre que les gouvernements au niveau local en Russie n'ont aucune incitation à exercer un quelconque effort de levée d'impôts lorsque les transferts du gouvernement de niveau supérieur augmentent : « tout changement dans les revenus propres d'un gouvernement local est presque entièrement compensé par un changement opposé dans les revenus partagés », indiquant que les transferts intergouvernementaux servent de substituts presque parfaits pour les recettes locales. En analysant les données budgétaires de municipalités aux États-Unis pour la période comprise entre 1972 et 1997, Buettner et Wildasin (2006) constatent que l'augmentation des subventions du gouvernement central entraîne une réduction des revenus collectés localement.

Les transferts peuvent également réduire le civisme fiscal local en rompant le lien entre les autorités locales et les contribuables. D'après Oates (1993), les préférences des citoyens sont mieux prises en compte lorsque les collectivités locales se voient confier des responsabilités accrues en matière de prélèvements fiscaux. L'hypothèse selon laquelle le contribuable attend des services en contrepartie entraîne une moindre résistance au recouvrement des coûts d'utilisation (Bahl, 1999). Bahl et Linn (1992) soutiennent que dans les pays en développement une forte dépendance vis-à-vis des transferts centraux peut rendre les gouvernements locaux moins responsables de leurs décisions fiscales et de réduire l'effort fiscal local. L'amélioration de l'efficacité de la prestation de services prédite par les partisans de la théorie du fédéralisme financier de première génération repose sur la concurrence entre les collectivités locales (Tiebout, 1956). Cette concurrence repose sur l'existence de contraintes budgétaires pour les collectivités locales qui doivent assumer l'intégralité des conséquences financières de leurs décisions politiques (Weingast, 2009). Ainsi, dans un contexte de faibles contraintes budgétaires, la dépendance à l'égard des transferts de contrepartie peut atténuer les résultats attendus de la décentralisation budgétaire et réduire ainsi la mobilisation des recettes locales.

Les transferts entre les niveaux de gouvernement peuvent également entacher la performance des recettes locales en raison de la corruption. Prud'homme (1995) suggère que les politiciens et les bureaucrates locaux sont susceptibles d'être davantage soumis aux demandes pressantes des groupes d'intérêt locaux. Par conséquent, les autorités locales peuvent détourner les transferts de leurs objectifs à des fins personnelles, en particulier dans les pays où les élections locales sont basées sur l'affiliation tribale et/ou politique (Banful, 2011). Sur un autre plan, selon Bucovetsky et Smart (2006), les transferts de péréquation qui visent à accroître l'équité des recettes entre les collectivités locales peuvent conduire à des taux d'imposition locaux excessifs et augmentent ainsi les risques de pertes à assiette fiscale donnée.

Une forte dépendance aux transferts est susceptible d'induire un manque de discipline budgétaire parmi les collectivités locales (Martinez-Vazquez et Rider, 2006). En effet, dans un contexte où les transferts sont utilisés pour alléger les contraintes budgétaires locales, les gouvernements locaux sont incités à augmenter leur déficit car ils attendent un soutien du gouvernement central (Bordignon et al., 2001). Dans ce sens, Rodden (2005), en Allemagne, et Martell et Smith (2004), aux États-Unis, constatent que les gouvernements locaux qui s'attendent à un renflouement ont tendance à emprunter plus que ceux qui ne le font pas.

Enfin, autre forme d'éviction, un certain nombre d'autres études montrent que les transferts intergouvernementaux ont tendance à être utilisés pour les dépenses publiques plutôt que pour les allègements fiscaux. Ce phénomène est connu sous le nom d'« effet de papier tue-mouches¹ » (voir Rosen, 2005 ; Hines et Thaler, 1995) qui est susceptible de réduire l'effort fiscal (Bird, 2010 ; Ter-Minassian, 1997 ; Weingast, 2009)². Par exemple, Dahlberg et al. (2008) constatent en Suède que les transferts du gouvernement central ne réduisent pas les recettes fiscales locales mais augmentent plutôt les dépenses locales. En outre, des études observent des effets « d'entraînement » des transferts intergouvernementaux par lesquels les subventions augmentent (Brun et Khdari, 2016 ; Caldeira et Rota-Graziosi, 2014 ; Zhang, 2013 ; Skidmore, 1999...).

¹ Selon l'effet tue-mouches, une augmentation des transferts conduit à une augmentation des dépenses publiques locales plutôt qu'à une augmentation des revenus disponibles de la population locale (Filimon, Romer et Rosenthal, 1982...).

² Les autorités locales sont également plus susceptibles de dépenser efficacement les ressources qu'elles ont elles-mêmes collectées que les ressources externes, comme le soulignent Bird et Smart (2002).

2. CADRE INSTITUTIONNEL DE LA DÉCENTRALISATION FINANCIÈRE AU CAMEROUN

Le Cameroun a retenu deux sources de financement des compétences transférées. Il s'agit du transfert de fiscalité et de la dotation générale de la décentralisation définie à travers le budget de l'Etat.

2.1. La mobilisation des recettes propres locales

La fiscalité locale constitue l'une des principales sources de financement de la décentralisation. Elle est encadrée par la loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) qui détermine les impôts, taxes et redevances prélevés au profit des CTD. Cette loi recense de manière non limitative les impôts et taxes dont le produit est affecté au financement des collectivités décentralisées. Ces impôts et taxes comprennent les impôts communaux, les centimes additionnels communaux sur les impôts et taxes d'Etat, les taxes communales, les impôts et taxes de régions, et tout autre type de prélèvements prévus par la loi.

Les communes sont également responsables de l'administration et de la gestion d'une catégorie de taxes (taxe de stationnement, taxe d'hygiène et de salubrité, taxe sur l'abattage du bétail, droits de fourrières, les tickets de quai, etc.) Le tableau 1 présente les recettes propres des 360 communes que compte le Cameroun sur la période 2010-2020.

Il ressort du tableau 1 que le produit des recettes propres des 360 communes camerounaises entre 2010 et 2020 s'élève à 744 685 091 284 F CFA. Sur la période d'étude, ce produit représente en moyenne 42,7% des recettes totales des communes et 2,3% des recettes fiscales globales de l'Etat du Cameroun.

2.2. Le financement budgétaire de la décentralisation

En dehors du transfert de fiscalité, la décentralisation est financée au Cameroun par les dotations budgétaires. C'est la loi N° 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation qui fixe les règles générales en matière de décentralisation du territoire. L'article 23 de la loi susvisée crée la Dotation Générale de la Décentralisation (DGD) qui est destinée à son financement. La loi de Finances, selon cet article, fixe chaque année sur proposition du gouvernement la fraction des recettes de l'Etat affectée à la DGD.

Les modalités d'évaluation et de mise à disposition des ressources de la DGD sont fixées par le décret N°2009/248 du 5 août 2009. La DGD est répartie en deux principales composantes à savoir la Dotation Générale de Fonctionnement préparée par le Ministère des Finances et la Dotation Générale d'Investissement préparée par le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire.

La Dotation Générale de Fonctionnement est destinée en priorité à certaines dépenses obligatoires des CTD et de leurs établissements, notamment les traitements des personnels et des élus, et au financement partiel des charges de fonctionnement résultant de l'exercice des compétences transférées par l'Etat (article 11 du décret), ainsi qu'au fonctionnement des organes de suivi de la décentralisation.

La Dotation Générale d'Investissement est destinée aux dépenses d'investissement des CTD et de leurs établissements, notamment les dépenses d'équipement, de fourniture des services de base aux populations, de développement, d'aménagement et de lutte contre la pauvreté, et au financement partiel des dépenses d'investissement résultant de l'exercice des compétences transférées par l'Etat (article 13 du décret).

Tableau 1 : Recettes propres des communes camerounaises sur la période 2010-2020 en F.CFA

Exercice budgétaire	Centimes additionnels communaux (CAC)	Droits de timbre automobile (DTA)	Taxe de développement local (TDL)	Redevance forestière annuelle (RFA)	Régularisation recettes 2015	Droit de timbre sur la Publicité (DTP)	Total recettes propres	Part des recettes propres sur les recettes totales des communes	Part des recettes propres des communes sur les recettes fiscales globales de l'Etat
2010	41 814 049 534	0	0	0			41 814 049 534	38%	1,95%
2011	40 194 368 408	13 276 779 064	1 685 277 249	1 746 270 726			56 902 695 447	39,2%	2,69%
2012	41 445 471 579	5 021 185 668	1 493 205 153	1 693 546 006			49 653 408 406	35,7%	1,87%
2013	44 343 964 167	5 692 112 395	1 668 270 795	2 284 362 290			53 988 709 647	38,5%	2,00%
2014	56 712 937 745	7 485 159 869	1 441 655 081	2 804 898 346			68 444 651 041	43%	2,26%
2015	61 851 993 929	7 753 535 897	1 690 611 011	3 455 232 932	2 384 000 000		77 135 373 769	45%	2,69%
2016	59 633 756 267	8 519 886 335	1 848 340 345	3 110 437 757			73 112 420 704	41%	2,33%
2017	63 263 871 911	7 381 776 628	2 145 708 839	3 228 835 229			76 020 192 607	44%	2,39%
2018	67 853 684 421	7 282 407 405	1 916 935 988	3 348 843 396		92 049 086	80 493 920 296	48%	2,54%
2019	69 231 121 847	7 532 302 531	2 053 654 785	3 712 254 321		94 241 321	82 623 574 805	48,4%	2,22%
2020	70 321 754 214	7 821 214 032	2 321 461 327	3 932 451 000		99 214 455	84 496 095 028	48,6%	2,27%
TOTAL	574 852 924 488	77 766 359 824	18 265 120 573	25 388 613 454	2 384 000 000	285 504 862	744 685 091 284		

Source : Loi des règlements 2010 à 2021 de l'Etat du Cameroun.

La répartition de la Dotation Générale de Fonctionnement et de la Dotation Générale d'Investissement entre les différents CTD n'obéit pas à des pourcentages préétablis mais se fait chaque année par arrêté du Premier ministre qui en précise les modalités. Le tableau 2 présente la ventilation de la dotation générale au Cameroun sur la période 2010-2020.

Tableau 2 : Ventilation de la dotation générale de la décentralisation sur la période 2010-2020 en F CFA

Exercice budgétaire	Dotation générale de la décentralisation	Part de la dotation générale de la décentralisation sur les recettes totales des communes	Part de la dotation générale de la décentralisation sur les recettes globales de l'Etat
2010	9 469 000 000	9%	0,37%
2011	7 000 000 000	5%	0,27%
2012	7 500 000 000	5%	0,27%
2013	10 000 000 000	7%	0,31%
2014	10 000 000 000	6%	0,30%
2015	10 000 000 000	6%	0,27%
2016	10 000 000 000	6%	0,24%
2017	10 000 000 000	6%	0,23%
2018	10 000 000 000	6%	0,22%
2019	49 800 000 000	29%	0,96%
2020	49 900 000 000	29%	1,13%
TOTAL	183 669 000 000		

Source : Loi des règlements 2010 à 2021 de l'Etat du Cameroun.

Il ressort du tableau 2 qu'entre 2010 et 2018 la dotation générale de la décentralisation représente moins de 10% des recettes des communes camerounaises. Cette source de financement va connaître une hausse significative durant les exercices budgétaires 2019 et 2020 s'établissant à 29% des recettes des communes. Malgré cette hausse, la dotation générale de la décentralisation représente une faible part du budget de l'Etat du Cameroun : moins de 2% du budget global du gouvernement est alloué aux communes au titre de la dotation générale de la décentralisation.

3. MÉTHODOLOGIE DE L'APPROCHE ÉCONOMÉTRIQUE

3.1. Présentation du modèle et des variables de l'étude

Nous analysons l'effet des transferts intergouvernementaux sur la mobilisation des recettes publiques locales au Cameroun sur la période allant de 2010 à 2020. Le choix de cette période se justifie d'une part à cause de la décentralisation qui commence réellement au Cameroun en 2010 avec le transfert de compétences et d'autre part à cause de la disponibilité des données.

Nous retenons de manière générale le modèle suivant :

$$RproL_{i,t} = \alpha + \beta_1 Transfert_{i,t} + \beta_2 X_{i,t} + \mu_i + v_t + e_{i,t} \quad (1)$$

où $RproL_{i,t}$ représente les recettes propres de la commune i pour l'année t . $Transfert_{i,t}$ représente le montant des transferts de la dotation générale de la décentralisation reçue par la commune i à la date t de l'Etat central. $X_{i,t}$ est le vecteur des variables de contrôle et $v_{i,t}$ est le terme d'erreur. μ_i capte les effets spécifiques

non observés. v_t capte l'effet spécifique temporel conjoint à toutes les communes. α , β_1 et β_2 sont les paramètres à estimer.

Le modèle à estimer est spécifié par l'équation (2) ci-dessous.

$$RproL_{i,t} = \alpha + \beta_1 Transfert_{i,t} + \beta_2 Urb_{i,t} + \beta_3 Aff_P_{i,t} + \beta_4 RevenuMoyen_{i,t} + \beta_5 Population_{i,t} + \mu_i + v_t + e_{i,t} \quad (2)$$

La variable dépendante retenue est les recettes propres des communes, rejoignant celle utilisée par Epaphra et Massawe (2017), Salhi et Echaoui (2020) et Guillamón et al. (2021).

A l'instar de Brun et Elkhadari (2016), Masaki (2018) et Sanogo (2019), nous mesurons les transferts intergouvernementaux par le montant annuel de la dotation générale de la décentralisation transféré à la commune i durant l'année t par l'Etat central du Cameroun.

Pour apprécier la relation entre les transferts intergouvernementaux et la mobilisation des recettes locales et éviter un biais d'omission de variables, notre modèle prend en compte un certain nombre de variables potentiellement importantes pour la mobilisation des recettes publiques. C'est notamment l'affiliation politique du maire, le taux d'urbanisation, le revenu moyen par tête et la taille de la population de la commune.

L'affiliation politique de la commune traduit l'appartenance ou pas de l'exécutif communal à la majorité présidentielle. Généralement, une juridiction qui soutient le gouvernement reçoit plus de transferts de ce dernier (Cox et Mc Cubbins, 1986 ; Miguel et Zaidi, 2003) et peut tendre à moins d'efforts pour mobiliser des ressources propres. Cette variable est égale à 1 si l'exécutif communal appartient à la majorité présidentielle et 0 sinon.

Le taux d'urbanisation désigne la part de la population de la commune qui réside en zone urbaine. Il est clair que les collectivités locales en milieu urbain sont susceptibles par leur développement de mobiliser plus de recettes fiscales (Catin et al., 2008).

Plus le revenu par tête d'une commune est élevé, plus cette dernière a la possibilité d'accroître ses capacités d'administration (Brun et al., 2005 ; Attila et al., 2009). Du point de vue des contribuables, non seulement l'élévation des revenus agit favorablement sur leur capacité à payer (élargissement de l'assiette) mais également sur leur disposition à payer. Une augmentation et une diversification de l'offre et de la demande de biens publics peuvent favoriser le civisme fiscal de la population (Okunogbe et Santoro, 2023 ; Apeti et Edoh, 2023).

3.2. Source et analyse descriptive des variables

Les données utilisées proviennent de plusieurs sources. Les données budgétaires (recettes propres locales et dotation générale de la décentralisation) proviennent de l'exploitation des comptes administratifs obtenus à l'ex-direction des collectivités territoriales décentralisées du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MINATD) et au Ministère de la Décentralisation et du Développement Local.

Les informations sur l'affiliation politique des élus locaux, la durée du mandat du maire et la population des communes proviennent de l'exploitation des annuaires statistiques annuels du Ministère de l'Administration Territoriale. Les informations sur le taux d'urbanisation proviennent de l'exploitation des plans communaux de développement de chacune des 213 communes retenues dans notre étude et mis en ligne sur le site du Programme National de Développement Participatif (PNDP). Les données sur le revenu moyen par tête pour chacune des communes proviennent de l'enquête camerounaise auprès des ménages ECAM 4.

Notre échantillon d'étude porte sur 213 communes sur un total de 360, soit environ 60%. Cet échantillon qui comporte les communes des dix régions du Cameroun (voir annexe) est constitué en majorité des communes des zones rurales (173) et des communes des zones urbaines (58)³.

Le tableau 3 présente les statistiques descriptives de nos variables d'étude. Il en ressort que sur la période 2010-2020, l'assiette fiscale peut varier du simple au double d'une commune à une autre. En outre, les recettes propres locales mobilisées par les communes de notre échantillon connaissent une évolution assez instable comme l'illustre le graphique donné en annexe.

Tableau 3 : Statistiques descriptives

Variable	Obs.	Moyenne	Std. Dev.	Min	Max
Recettes propres (ln)	2339	17,281	1,262	10,532	22,507
Transfert (ln)	2338	16,455	1,55	11,252	20,233
Revenu moyen (ln)	2342	10,926	3,313	0	20,845
Population (ln)	2343	11,043	1,237	7,488	14,34
Urbanisation	2343	0,358	0,284	0,021	1

Source : Calcul des auteurs.

3.3. Stratégie d'estimation

Nous appliquons différentes techniques pour estimer l'équation (2). Premièrement, nous effectuons une régression par les moindres carrés généralisés (MCG) en ajoutant progressivement à la régression les variables de contrôle. Deuxièmement, nous utilisons un modèle dynamique par la méthode des moments généralisés (MMG) afin de mieux corriger l'endogénéité potentielle.

L'utilisation des MMG permet de traiter d'une certaine manière le biais de simultanéité entre les variables d'intérêt et de contrôle (Wooldridge, 2013). Cependant, s'il advenait la non prise en compte de certaines différences inobservées, cela pourrait introduire un biais dans l'estimation des paramètres.

L'endogénéité peut provenir d'au moins trois sources. Premièrement, la double causalité : les transferts peuvent être endogènes, un effet de rétroaction de la mobilisation des ressources sur les transferts pouvant intervenir. Il existe également une double causalité entre les dépenses d'investissement des communes et les recettes propres locales. Les dépenses d'investissements communaux sont susceptibles d'accroître les recettes propres futures. En retour, ces dernières vont couvrir à leur tour les dépenses d'investissements communales. Une interdépendance peut aussi être établie entre les recettes propres locales et la population. Deuxièmement, les erreurs de mesure sur les recettes propres, d'autant s'il y a corruption, dans le cas d'une étude au niveau local. Troisièmement, le biais d'omission de variables : des variables importantes (géographiques, culturelles, historiques...) susceptibles d'agir sur la mobilisation des recettes propres peuvent être omises dans le modèle et qui s'avèrent inexistantes ou difficiles à collecter au niveau local.

Pour se prémunir de ces différents biais, nous faisons usage d'une approche par les variables instrumentales à savoir les MMG en système. Blundell et Bond (1998) ont amélioré l'estimateur en différence (MMG-D) (introduit par Arellano et Bond et Arellano et Bover) en proposant l'estimateur MMG en système (MMG-S), plus approprié pour corriger les problèmes d'endogénéité des variables explicatives. Si la MMG-S semble plus efficiente que la MMG-D, elle utilise en revanche plus d'instruments que cette dernière, ce qui la rend particulièrement inappropriée lorsque

³ Le Cameroun compte 10 régions, 58 départements et 360 communes.

la dimension individuelle est petite (Roodman, 2009). Toutefois, la quasi-stationnarité des variables et l'absence d'autocorrélation des résidus garantissent l'obtention de bons estimateurs. Nos variables étant majoritairement de nature quantitative, un risque d'erreur de mesure pourrait exister. Les caractéristiques de la MMG-S permettent de corriger les éventuels problèmes de multicolinéarité et de biais de variables omises.

Nous formulons ainsi le modèle dynamique estimé par les MMG-S dans l'équation (3) :

$$RproL_{i,t} = \alpha + \beta_1 RproL_{i,t-1} + \beta_2 Transfert_{i,t} + \beta_3 Urb_{i,t} + \beta_4 Aff_{i,t} + \beta_5 RevenuMoyen_{i,t} + \beta_6 Population + \mu_i + \nu_t + e_{i,t} \quad (3)$$

où $RproL_{i,t-1}$ est la variable retardée des recettes propres d'une commune. μ_i capte les effets spécifiques communes non observés. ν_t capte l'effet spécifique temporel conjoint à toutes les communes. $e_{i,t}$ est le terme d'erreur.

4. RÉSULTAT DES ESTIMATIONS ÉCONOMÉTRIQUES

4.1. Résultats du modèle estimé par les MCG

Le tableau 4 présente les résultats de l'effet des transferts intergouvernementaux sur la mobilisation des recettes publiques locales à travers une estimation par les MCG. Il en ressort que les transferts de l'Etat central aux communes exercent un effet positif et significatif sur la mobilisation des recettes publiques locales. Ce résultat est cohérent avec la plupart des études empiriques (Resnick, 2012 ; Caldeira et Rota-Graziosi, 2014 ; Sanogo, 2018 ; Masaki, 2018... Voir section 2.1) : les subventions octroyées par l'Etat central aux communes créent un cercle vertueux en faveur d'une mobilisation accrue des recettes propres locales. Ces transferts permettent aux communes d'augmenter leurs dépenses destinées au financement des projets d'investissements locaux, ce qui a pour conséquence d'améliorer la qualité de l'offre des biens et services sociaux et ce qui en fin de compte peut améliorer le civisme fiscal des populations.

Tableau 4 : Effets des transferts intergouvernementaux sur la mobilisation des recettes propres locales (estimation par les MCG)

Variable dépendante : recettes propres locales (ln)				
	(1)	(2)	(3)	(4)
Transferts (ln)	0.065*** (0.018)	0.055*** (0.018)	0.016* (0.011)	0.016*** (0.002)
Revenu moyen (ln)		0.035*** (0.008)	0.028*** (0.007)	0.022*** (0.007)
Taille de la population (ln)			0.358*** (0.023)	0.313*** (0.025)
Affiliation politique				-0.158** (0.063)
Urbanisation				0.425*** (0.097)
Constante	16.203*** (0.289)	15.998*** (0.296)	12.833*** (0.371)	13.534*** (0.396)
Observations	2334	2333	2333	2333
R ²	0.006	0.015	0.134	0.145

Note : *, **, *** représente la significativité au seuil de 10%, 5% et 1% respectivement. Les écarts-types sont indiqués entre parenthèses.

Source : Calcul des auteurs.

Quant aux autres variables du modèle, il ressort que l'urbanisation affecte positivement le niveau de prélèvement des recettes publiques locales. Ce résultat, similaire à ceux de Elkhadari (2019) et Ongo Nkoa et Younda (2022), indique que l'urbanisation peut être associée à une plus forte croissance économique et être ainsi un accélérateur de la collecte des ressources financières au niveau local. Le revenu moyen et la taille de la population exercent également un effet positif sur les recettes publiques locales. En revanche, l'affiliation politique du maire (appartenance au parti présidentiel) exerce plutôt un effet négatif sur les recettes propres locales.

4.2. Résultats du modèle estimé par les MMG en système

Nous effectuons aussi des estimations économétriques par la méthode des moments généralisés en système. Les résultats des estimations sont présentés dans le tableau 5. Les p-value du test de validité des instruments de Hansen sont pour la plupart supérieures à 1%. Il en ressort que les transferts centraux ont de la même manière un effet positif et significatif sur le niveau de mobilisation des recettes publiques locales. Par contre, la prise en compte des effets de retard permise globalement par la méthode semble montrer que la variable taux d'urbanisation peut aisément suffire à exprimer ici les effets liés à la population et au revenu moyen des communes.

Tableau 5 : Effets des transferts intergouvernementaux sur la mobilisation des recettes propres locales (estimation par les MMG en système)

Variable dépendante : recettes propres locales (ln)			
	(1)	(2)	(3)
Recettes propres (ln) en t-1	0.399*** (0.107)	0.047** (0.019)	0.051*** (0.019)
Transferts (ln)	0.068*** (0.026)	0.030* (0.025)	0.054** (0.025)
Revenu moyen (ln)		0.050*** (0.007)	0.011 (0.028)
Population (ln)		0.003** (0.036)	0.023 (0.036)
Affiliation politique			-0.680*** (0.258)
Urbanisation			2.582*** (0.800)
Constante	9.276*** (1.837)	17.139*** (0.610)	18.147*** (1.073)
Observations	2118	2117	2117
Nombres de communes	213	213	213
Nombre d'instruments	11	59	70
AR(1)	0.000	0.000	0.000
AR(2)	0.166	0.180	0.192
Hansen OIR	0.135	0.160	0.157

Notes : *, **, *** indiquent la signification statistique aux niveaux de 10%, 5% et 1% respectivement. Les écarts-types sont indiquées entre parenthèses. Les coefficients sont basés sur l'estimation par les MMG en système en deux étapes. Toutes les variables explicatives sont traitées comme potentiellement endogènes. Les retards des variables explicatives sont pris comme instrument pour l'équation de différence, tandis que les différences premières des variables explicatives sont prises comme instrument pour l'équation de niveau. Le plus grand nombre d'instruments utilisés est de 70. Le test de Hansen vérifie que les instruments sont non corrélés avec les résidus. L'hypothèse nulle du test AR (2) vérifie que le terme d'erreur de la régression en différence première ne présente pas de corrélation sérielle de second ordre.

Source : Calcul des auteurs.

4.3. Test de robustesse : résultats du modèle estimé par la méthode de Driscoll et Kraay

Pour confirmer les résultats obtenus, un test de robustesse a été effectué en utilisant une autre méthode d'estimation. Nous effectuons une régression sur des données en panel en utilisant la technique d'estimation de Driscoll et Kraay (1998). Nous utilisons l'estimateur de Driscoll et Kraay (DK) car c'est une approche non paramétrique qui permet de contrôler le problème de l'hétérogénéité des communes ainsi que celui de la variabilité du montant des recettes propres mobilisées par les communes. En outre, cette technique permet de traiter les problèmes d'auto-corrélation pouvant résulter de l'omission de certaines variables pertinentes en raison de la faible disponibilité des données sur les communes. La méthode DK prend des valeurs moyennes à partir du produit de variables indépendantes avec des résidus. Ces valeurs moyennes sont utilisées dans l'estimateur HAC (*Heteroskedasticity and Autocorrelation Consistent*) pondéré. La technique DK gère ainsi les problèmes potentiels de dépendances entre communes, d'hétéroscédasticité et de corrélation sérielle (Baloch et al., 2020). La régression DK donne une estimation efficace si la série de données comprend des valeurs manquantes. De plus, c'est la méthode la plus appropriée pour les panels de données non équilibrés.

Les résultats obtenus sont consignés dans le tableau 6. Les résultats sont robustes et varient très peu par rapport à ceux des méthodes d'estimation précédentes concernant l'effet des transferts gouvernementaux lorsqu'on envisage en même temps les effets (sans retard) du revenu moyen, de la population, de l'affiliation politique et de l'urbanisation des communes.

Tableau 6 : Effets des transferts intergouvernementaux sur la mobilisation des ressources publiques locales (technique d'estimation de Driscoll et Kraay)

Variable dépendante : recettes propres locales (ln)				
	(1)	(2)	(3)	(4)
Transferts (ln)	0.0659*** (0.00813)	0.0534*** (0.00643)	0.0185* (0.0106)	0.0170** (0.00928)
Revenu moyen (ln)		0.155*** (0.0121)	0.0353*** (0.00888)	0.0225** (0.00930)
Population (ln)			0.349*** (0.0425)	0.344*** (0.0454)
Affiliation politique				-0.143** (0.0497)
Urbanisation				0.135*** (0.0268)
Constante	17.85*** (0.184)	18.27*** (0.147)	14.82*** (0.343)	14.83*** (0.444)
Observations	2338	2338	2338	2338
R ²	0.017	0.045	0.327	0.339
Nombre de communes	213	213	213	213
Années	10	10	10	10

*, **, *** indiquent la signification statistique aux niveaux de 10%, 5% et 1% respectivement.

Source : Calcul des auteurs.

CONCLUSION

Durant les trois dernières décennies, les bailleurs de fonds internationaux ont fait la promotion des politiques de décentralisation financières dans le souci d'améliorer la qualité de l'offre des biens et services publics et de lutter contre la pauvreté en Afrique. De réels progrès ont été réalisés dans ce domaine, plusieurs Etats ont à cet effet transféré des compétences (par exemple, la fourniture de services publics ou la collecte des impôts) à des collectivités territoriales décentralisées (CTD). Toutefois, la plupart des CTD sont encore financièrement vulnérables, dépendant fortement des subventions de l'Etat central pour financer leurs budgets. Des auteurs estiment que de tels transferts intergouvernementaux peuvent désinciter les CTD à mobiliser les recettes propres locales et ainsi saper leur autonomie financière. Bien qu'il existe une abondante littérature sur l'effet des transferts budgétaires dans les pays développés où une solide capacité budgétaire existe déjà au niveau local, peu d'efforts d'analyse ont été déployés pour tester empiriquement les implications budgétaires des transferts intergouvernementaux dans le contexte des pays à faible revenu, et de l'Afrique en particulier.

Ainsi, à partir des données portant sur un échantillon de 213 communes sur les 360 que compte le Cameroun sur la période 2010-2020, nous montrons que les transferts intergouvernementaux tendent à accroître les recettes propres locales, ce qui va directement à l'encontre des effets hypothétiques d'éviction des transferts financiers. Les transferts intergouvernementaux peuvent donc jouer un rôle de différentes manières pour faciliter la mobilisation des recettes propres locales. La plupart des CTD ont de faibles capacités financières et donc ne peuvent pas embaucher suffisamment un personnel qualifié ou acquérir l'équipement nécessaire à la collecte des taxes et impôts locaux. Ils comptent pour ce faire sur les transferts financiers de l'Etat central. Les transferts peuvent aussi fournir des services publics qui, à leur tour, peuvent générer des recettes propres locales supplémentaires grâce à la promotion du civisme fiscal.

Attribuer le faible niveau d'efforts de collecte des recettes propres locales en Afrique à une dépendance excessive vis-à-vis de l'Etat central confond cause et symptôme du problème. La littérature et les décideurs dressent souvent un tableau sombre selon lequel les efforts du gouvernement central pour aider financièrement les CTD se font au prix d'une réduction des incitations à la mobilisation des recettes locales propres. Dans de nombreux pays africains, doter les CTD de capacités financières suffisantes pour répondre aux besoins de leurs électeurs est cependant essentiel pour établir la confiance des citoyens dans les gouvernements locaux et améliorer leur responsabilité. À cet égard, les subventions centrales peuvent jouer un rôle significatif dans l'amélioration de la capacité fiscale des CTD.

REFERENCES

- Ali, M., Fjeldstad, O. H., & Sjørnsen, I. H.** (2014). To pay or not to pay? Citizens' attitudes toward taxation in Kenya, Tanzania, Uganda, and South Africa. *World development*, 64, 828-842.
- Apeti, A. E., & Edoh, E. D.** (2023). Tax revenue and mobile money in developing countries. *Journal of Development Economics*, 161.
- Attila, G., Chambas, G., & Combes, J. L.** (2009). Corruption et mobilisation des recettes publiques : une analyse économétrique. *Recherches Economiques De Louvain*, 75(2), 229-268.
- Bahl, R.** (1999). Fiscal decentralization as development policy. *Public Budgeting & Finance*, 19(2), 59-75.
- Bahl, R., & Linn, J.** (1992). Urban public finance in developing countries. T. W. Bank, Ed.
- Baloch, M. A., Khan, S. U. D., Ulucak, Z. Ş., & Ahmad, A.** (2020). Analyzing the relationship between poverty, income inequality, and CO2 emission in Sub-Saharan African countries. *Science of the Total Environment*, 740.
- Banful, A. B.** (2011). Do formula-based intergovernmental transfer mechanisms eliminate politically motivated targeting? Evidence from Ghana. *Journal of Development Economics*, 96(2), 380-390.
- Banque mondiale** (2011). Vers de meilleures prestations de services point sur la situation économique du Cameroun. *Cahiers économiques du Cameroun*, spécial décentralisation, 2(1), 8-21.
- Bird, R. M.** (2010). Subnational taxation in developing countries: a review of the literature. *World Bank Policy Research Working Paper*, 5450.
- Bird, R. M., & Slack, N. E. (Eds.)** (2004). *International handbook of land and property taxation*. Edward Elgar Publishing.
- Bird, R. M., & Smart, M.** (2002). Intergovernmental fiscal transfers: International lessons for developing countries. *World Development*, 30(6), 899-912.
- Bird, R. M., & Vaillancourt, F. (Eds.)**. (2006). *Perspectives on fiscal federalism*. World Bank Publications.
- Blundell & Bond** (1998).
- Boadway, R., & Flatters, F.** (1982). Efficiency and equalization payments in a federal system of government: A synthesis and extension of recent results. *Canadian journal of economics*, 613-633.
- Bodea, C., & LeBas, A.** (2016). The origins of voluntary compliance: attitudes toward taxation in urban Nigeria. *British Journal of Political Science*, 46(1), 215-238.
- Bordignon, M., Manasse, P., & Tabellini, G.** (2001). Optimal regional redistribution under asymmetric information. *American Economic Review*, 91(3), 709-723.
- Bradford, D. F., & Oates, W. E.** (1971a). The analysis of revenue sharing in a new approach to collective fiscal decisions. *The Quarterly Journal of Economics*, 85(3), 416-439.
- Bradford, D. F., & Oates, W. E.** (1971b). Towards a predictive theory of intergovernmental grants. *The American Economic Review*, 61(2), 440-448.
- Brun, J. F., & El Khdari, M.** (2016). The incentive effects of conditional and unconditional transfers on local own revenue generation: Empirical evidence from Moroccan municipalities. Working Papers halshs-01285021.
- Brun, J. F., Chambas, G., & Laporte, B.** (2005). Programme de stabilisation avec le FMI et effort fiscal : le cas des pays d'Afrique Subsaharienne. Communication aux Journées AFSE Economie du Développement de la Transition.
- Bucovetsky, S., & Smart, M.** (2006). The efficiency consequences of local revenue equalization: Tax competition and tax distortions. *Journal of Public Economic Theory*, 8(1), 119-144.
- Buettner, T., & Wildasin, D. E.** (2006). The dynamics of municipal fiscal adjustment. *Journal of Public Economics*, 90(6-7), 1115-1132.
- Caldeira, E., & Rota-Graziosi, G.** (2014). The crowding-in effect of simple unconditional central grants on local own-source revenue: The case of Benin. *Journal of African Economies*, 23(3), 361-387.
- Catin M., Hanchane S., Kamal A.** (2008). Urbanisation, primate et étapes de développement. *Région et Développement*, 27, 84-108.
- Chambas, G.** (2010). Mobiliser des ressources locales en Afrique subsaharienne. Working Paper halshs-00537897.

- Cochran, T. H., Bond, D. L., Sheppard, B., & Samuels, B.** (2009). Financing Local Infrastructures: Part One Report - The Tanzania Environmental Scan. Report prepared for the United Nations Capital Development Fund.
- Cox, G. W., & McCubbins, M. D.** (1986). Electoral politics as a redistributive game. *The Journal of Politics*, 48(2), 370-389.
- Cyan, M., Martinez-Vazquez, J., & Vulovic, V.** (2013). Measuring tax effort: Does the estimation approach matter and should effort be linked to expenditure goals? International Center for Public Policy Working Paper Series, 1308.
- Dahlberg, M., Mörk, E., Rattsø, J., & Ågren, H.** (2008). Using a discontinuous grant rule to identify the effect of grants on local taxes and spending. *Journal of Public Economics*, 92(12), 2320-2335.
- De Mello Jr, L. R.** (2000). Fiscal decentralization and intergovernmental fiscal relations: a cross-country analysis. *World development*, 28(2), 365-380.
- Driscoll, J. C., & Kraay, A. C.** (1998). Consistent covariance matrix estimation with spatially dependent panel data. *Review of Economics and Statistics*, 80(4), 549-560.
- Elkhdari, M.** (2019). Déterminants des transferts intergouvernementaux : le cas du Maroc. *Revue économique*, 1, 67-96.
- Epaphra, M., & Massawe, J.** (2017). Corruption, governance and tax revenues in Africa. *Business and Economic Horizons*, 13, 439-467.
- Faguet J.P.** (2014). Decentralization and governance in Ghana. *World Development*, 53(2), 2-13.
- Filimon, R., Romer, T., & Rosenthal, H.** (1982). Asymmetric information and agenda control: The bases of monopoly power in public spending. *Journal of Public Economics*, 17(1), 51-70.
- Fjeldstad, O. H., & Semboja, J.** (2001). Why people pay taxes: The case of the development levy in Tanzania. *World Development*, 29(12), 2059-2074.
- Fjeldstad, O. H., Katera, L., Msami, J., & Ngalewa, E.** (2010). Local government finances and financial management in Tanzania. Empirical evidence of trends 2000-2007. REPOA Special Paper 10/2.
- Guillamón, M. D., Cifuentes, J., Faura, U., & Benito, B.** (2021). Effect of political corruption on municipal tax revenues : efecto de la corrupción política en los ingresos impositivos municipales. *Revista de Contabilidad-Spanish Accounting Review*, 24(2), 231-240.
- Hines Jr, J. R., & Thaler, R. H.** (1995). Anomalies: The flypaper effect. *Journal of Economic Perspectives*, 9(4), 217-226.
- Ilzetzki, E., Mendoza, E. G., & Végh, C. A.** (2013). How big (small?) are fiscal multipliers? *Journal of Monetary Economics*, 60(2), 239-254.
- Kjær, A. M.** (2005). Accountability and the graduated tax in Uganda. In *Prepared for the 2nd Meeting on Fiscal Decentralization. Copenhagen: Kommunernes Landsforening.*
- Martell, C. R., & Smith, B. M.** (2004). Grant levels and debt issuance: Is there a relationship? Is there symmetry? *Public Budgeting & Finance*, 24(3), 65-81.
- Martinez-Vazquez, J., & McNab, R. M.** (2003). Fiscal decentralization and economic growth. *World Development*, 31(9), 1597-1616.
- Masaki, T.** (2018). The impact of intergovernmental transfers on local revenue generation in Sub-Saharan Africa: Evidence from Tanzania. *World Development*, 106, 173-186.
- Miguel, E., & Zaidi, F.** (2003). Do politicians reward their supporters? Regression discontinuity evidence from Ghana. UCLA Working Paper.
- Ministère de la Décentralisation et du Développement Local.** (2023). Rapport National sur l'état du développement local au Cameroun.
- Mogues, T., & Benin, S.** (2012). Do external grants to district governments discourage own revenue generation? A look at local public finance dynamics in Ghana. *World Development*, 40(5), 1054-1067.
- Nyange, D., Tschirley, D., Nassoro, H., & Gaspar, A.** (2014). *Agricultural produce cess in Tanzania: Policy options for fiscal reforms.* Miscellaneous Publications 198744, Michigan State University.
- Oates, W. E.** (1993). Fiscal decentralization and economic development. *National Tax Journal*, 46(2), 237-243.
- Okada, K., Vandekerckhove, J., & Lee, M. D.** (2018). Modeling when people quit: Bayesian censored geometric models with hierarchical and latent-mixture extensions. *Behavior Research Methods*, 50, 406-415.

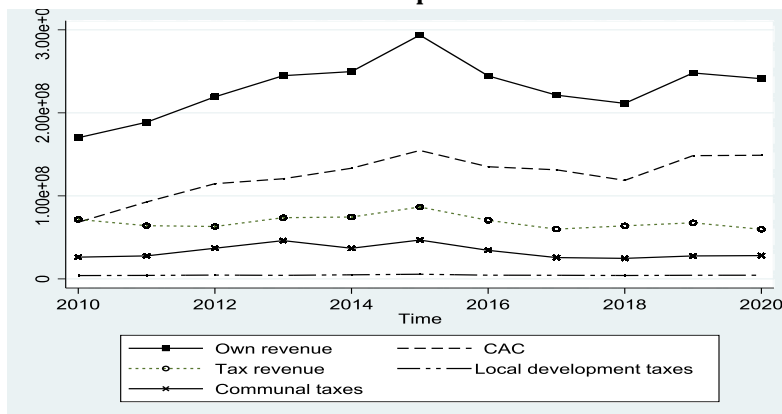
- Okunogbe, O., & Santoro, F.** (2023). The promise and limitations of information technology for tax mobilisation. *The World Bank Research Observer*, 38(2), 295-324.
- Ongo Nkoa, B. E., & Younda, D. U.** (2022). L'urbanisation accroît-elle l'assiette fiscale locale dans un contexte de décentralisation en Afrique subsaharienne ? *Région et Développement*, 55, 93-111.
- Prud'Homme, R.** (1995). The dangers of decentralization. *The World Bank Research Observer*, 10(2), 201-220.
- Rajaraman, I., & Vasishtha, G.** (2000). Impact of grants on tax effort of local government. *Economic and Political Weekly*, 35(33), 2943-2948.
- Resnick, D.** (2012). Opposition parties and the urban poor in African democracies. *Comparative Political Studies*, 45(11), 1351-1378.
- Rodden, J.** (2005). And the last shall be first: federalism and soft budget constraints in Germany. Unpublished paper. Department of Political Science, Massachusetts Institute of Technology.
- Roodman, D.** (2009). A note on the theme of too many instruments. *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, 71, 135-158.
- Rosen, H. S.** (2005). *Public finance* (7 ed.). New York: McGraw-Hill Irwin.
- Salhi, S. E., & Echaoui, A.** (2020). Les effets de la corruption et la composition sectorielle sur la structure des recettes fiscales au Maroc : essai de modélisation macroéconométrique. *Repères et Perspectives Economiques*, 4(2).
- Sanogo, T.** (2019). Does fiscal decentralization enhance citizens' access to public services and reduce poverty? Evidence from Côte d'Ivoire municipalities in a conflict setting. *World Development*, 113, 204-221.
- Sanogo, T., & Brun, J. F.** (2016). The effect of central grants on local tax and non-tax revenue mobilisation in a conflict setting: Evidence from Côte d'Ivoire. Working Paper 52, International Center for Tax & Development.
- Shah, A. (Ed.)** (2007). *Participatory budgeting*. World Bank Publications.
- Skidmore, M.** (1999). Tax and expenditure limitations and the fiscal relationships between state and local governments. *Public Choice*, 99(1-2), 77-102.
- Solé-Ollé, A., & Sorribas-Navarro, P.** (2008). The effects of partisan alignment on the allocation of intergovernmental transfers. Differences-in-differences estimates for Spain. *Journal of Public Economics*, 92(12), 2302-2319.
- Ter-Minassian, M. T.** (1997). *Decentralization and macroeconomic management*. International Monetary Fund.
- Tiebout, C. M.** (1956). A pure theory of local expenditures. *Journal of Political Economy*, 64(5), 416-424.
- Troland, E.** (2016). Can fiscal transfers increase local revenue collection? Evidence from the Philippines. SSRN Working Paper.
- Weingast, B. R.** (2009). Second generation fiscal federalism: The implications of fiscal incentives. *Journal of Urban Economics*, 65(3), 279-293.
- Wildasin, D. E.** (1983). The welfare effects of intergovernmental grants in an economy with independent jurisdictions. *Journal of Urban Economics*, 13(2), 147-164.
- Wildasin, D. E.** (1984). The welfare effects of intergovernmental grants in an economy with distortionary local taxes: A simple general equilibrium analysis. *Journal of Public Economics*, 25(1-2), 103-125.
- Wooldridge J.M.** (2013). *Introductory Econometrics: A Modern Approach*. 5th Edition, South-Western Pub, Mason.
- Zhang, G.** (2013). The Impacts of Intergovernmental Transfers on Local Governments' Fiscal Behavior in China: A Cross-County Analysis. *Australian Journal of Public Administration*, 72(3), 264-277.
- Zhuravskaya, E. V.** (2000). Incentives to provide local public goods: fiscal federalism, Russian style. *Journal of Public Economics*, 76(3), 337-368.

ANNEXE

Liste des communes retenues pour l'étude

Régions	Communes
Adamaoua	Bankim, Banyo, Belel, Dir, Djohong, Galim, Kontcha, Mayo Baléo, Mayo Darlé, Meiganga, Ngaoui, Ngaoundal, Ngaoundéré 1 ^{er} , Ngaoundéré 2 ^e , Ngaoundéré 3 ^e , Tibati, Tignère.
Centre	Akonolinga, Afanloum, Batchenga, Bikok, Bokito, Deuk, Dzung, Ebeba, Elig mfomo, Eséka, Evodoula, komyambetta, Makenene, Matomb, Mbangassina, Messondo, Monatélé, Ngambe Tikar, Nanga Eboko, Ngomedzap, Ngoro, Nkolmetet, Ntui, Nitoukou, Nkoteng, Nsem, Lembé, Lobo, Obala, Okala, Ombessa, Sa'a, Soa, Yaoundé 1 ^{er} , Yaoundé 3 ^e , Yaoundé 4 ^e , Yaoundé 5 ^e , Yaoundé 6 ^e , Yoko.
Est	Abong mbandj, Atok, Doumaintang, Garoua boulaï, Kentzou, Mboma, Messamena, Mouloundou, Ndélé, Ngoyla, Nguelemedouka, Lomié, Salapoumbé, Somalomo
Extrême Nord	Datchéka, Dziguilao, Gobo, Gueme, Guere, Guidiguiss, Hina, Maga, Maroua 2 ^e , Meri, Mindif, Mogode, Mokolo, Moulvoudaye, Moutourwa, Mozogo, Kaelé, Kai, Kalfou, Kar-Hay, Tchatibali, Touloum, Wina, Yagoua.
Littoral	Baré, Dibombari, Douala 3 ^e , Manjo, Melong, Mombo, Ngambe Nkongsamba 1 ^{er} , Nkongsamba 3 ^e .
Nord	Baschéo, Beka, Figuil, Garoua 1, Garoua 2, Garoua 3, Guider, Mayo Oulo, Ngong, Pitoa, Toubouro, Touroua.
Nord-Ouest	Bafut, Bali, Bamenda 1, Bamenda 2, Bamenda 3, Batibo, Belo, Benakuma, Elak, Furu-Awa, Fonfuka, Fundong, Jakiri, kumbo, Mbengwi, Njika, Njikom, Nkor, Santa, Tubah, Widikum-Boffe, Wum, Zhoa.
Ouest	Bafang, Bafoussam 1 ^{er} , Bafoussam 2 ^e , Bafoussam 3 ^e , Baganté, Bagourain, Bakou, Bamendjou, Bana, Bandja, Bandjou, Bangou, Banka, Banwa, Bassamba, Batié, Bayangam, Bazou, Demding, Dschang, Fongo tongo, Foukoue, Fouban, Foubot, Kekem, Kouoptamo, Koutaba, Magba, Malentouen, Massagam, Nkong-zem, penka Michel, Njimon, Santchou, Tonga
Sud	Bipindi, Biwong bulu, Campo, Djoum, Ebolowa 2 ^e , Lokoundje, Ma'an, Mengong, Mvangan, Ngoulmakong, Olamze, Zoetélé.
Sud-Ouest	Akwaya, Alou, Bamoussou, Banguem, Bongue, Buea, Dikomebalue, Ekondotiti, Eyumodjock, Idabato, Idenau, Isanguele, Kombo Abedim, Kombo Itindi, Konye, Kumba 1 ^{er} , Kumba 2 ^e , Kumba 3 ^e , Limbé 1, Manfe, Mundemba, Muyuka, Nguti, Tiko, Tinto, Toko, Tombel, Wabane.

Évolution des recettes propres des communes camerounaises sur la période 2010-2020



Source : Calcul des auteurs.

Effects of intergovernmental transfers on the mobilization of local public revenues: case of Cameroonian municipalities

Abstract - This article examines the effect of intergovernmental transfers on local public revenue mobilization. From a sample of 213 municipalities out of the 360 in Cameroon, we specify a model estimated in panel data using different econometric methods over the period 2010-2020. Our results show that intergovernmental transfers, measured by the annual amount of the general decentralization grant transferred to municipalities by the central State of Cameroon, contribute to increasing local public revenue. This result indicates that central government subsidies to municipalities, far from discouraging them from mobilizing own revenues, rather help municipalities to collect additional own revenues and broaden the tax base. They also facilitate the provision of public goods, which in turn improves the tax morale of populations.

Key-words

Intergovernmental transfers
Local public revenues
Decentralization
Cameroon
